

La lettre de la démarche #2



CAP SUR... L'ENQUÊTE DE PERCEPTION

**Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,**

La démarche Paysages & énergies suit son cours, avec **le lancement d'une enquête de perception à laquelle nous vous invitons à participer.**

En effet, c'est bien en s'appuyant sur vos retours d'expériences que nous serons en capacité de construire collectivement des outils adaptés pour accompagner le développement des énergies renouvelables sur notre territoire.

À l'échelle nationale, le mois de mars a été marqué par la promulgation de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Pour en savoir plus sur les principales dispositions qu'elle contient, vous pouvez consulter le dossier de presse du gouvernement ou la page dédiée à la loi sur le site vie publique.

Nous vous souhaitons bonne lecture de tous ces éléments.

Afin de mieux cerner les problématiques de paysages et d'énergies qui se posent sur les territoires, l'équipe projet a rencontré des élus locaux. Ces entretiens d'immersion, réalisés en mars, ont permis de dégager de premiers points saillants d'analyse.

Quelques verbatim issus des entretiens avec des élus du territoire :

« Il existe un **souci d'acceptabilité** pour toutes les énergies renouvelables et **la thématique du paysage** revient quelle que soit l'énergie renouvelable. »

« Les élus sont tous **isolés dans leur coin** et c'est du chinois pour eux. »

« On n'a pas les outils pour arbitrer. »



Pour compléter ce diagnostic, sur la base duquel la boîte à outils pourra être construite collectivement, nous vous invitons à participer à notre enquête de perception. Ces retours d'expériences seront particulièrement précieux pour la suite de notre travail.

Participez à l'enquête en ligne avant le 12 mai



<http://bit.ly/enq-perc>

Téléchargez la carte sensible et sa légende



<http://bit.ly/carte-sens>



RETOUR SUR... LA CARTE SENSIBLE

Le travail réalisé lors de l'*Entre-vues* du 14 décembre permet de dresser un premier état des lieux de la perception qu'ont les acteurs locaux des paysages structurant le département. Cuesta, espaces forestiers, pôles urbains, patrimoine remarquable, installations d'énergies renouvelables... Ces éléments ont été traduits graphiquement dans une carte sensible synthétique.





TOUR D'HORIZON #2

Une démarche inspirante menée ailleurs sur les questions d'intégration des énergies renouvelables.

Le guide d'insertion paysagère des unités de méthanisation agricole en Seine-et-Marne



Principalement destiné aux porteurs de projets, ce guide a été élaboré, à l'initiative du Département, par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Seine-et-Marne. En s'appuyant sur des contributions de paysagistes, il formule une série de recommandations pour favoriser l'insertion paysagère des unités de méthanisation, « vecteur d'acceptabilité locale ».

Téléchargez la fiche benchmark :



<http://bit.ly/guidemetha>

Un chiffre clef sur les questions d'énergies ou de paysage.

UN CHIFFRE EN PERSPECTIVE #2



En 2021, l'électricité consommée en France a émis en moyenne 56 g de CO₂ par kWh.



L'intensité carbone de l'électricité varie très fortement en fonction des sources de production : de 6 g de CO₂ par kWh pour le nucléaire à 1060 g pour le charbon, en passant par 14 g pour l'éolien terrestre ou 43 g pour le photovoltaïque. Le développement des énergies renouvelables doit permettre d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

En savoir plus : <https://base-empainte.ademe.fr/>



POUR ALLER PLUS LOIN #2

Un document ressource pour éclairer les enjeux et approfondir la réflexion.

L'éoloscope, le méthascope et le photoscope de France Nature Environnement

Ces dernières années, France Nature Environnement a édité trois outils dédiés à l'analyse des projets éoliens, photovoltaïques et de méthanisations. Constitués d'un livret et d'une grille d'évaluation, ils ont vocation à faciliter le dialogue avec les acteurs territoriaux, à nourrir leurs connaissances et à les aider à construire un positionnement par rapport aux différents projets développés sur leurs territoires.

En savoir plus et accéder aux documents : <https://fne.asso.fr/>



LA PROCHAINE ÉTAPE



En juin, des ateliers de travail seront organisés à l'échelle des différentes unités paysagères du département. Vous serez invités à y participer, pour co-construire la boîte à outils qui sera ensuite déployée sur les territoires. Plus d'informations à venir dans la prochaine lettre !

contact : paysages.energies@marne.fr